



I. Entrepôt agricole de type hangar sur piliers, Clumanc.



I. Le même entrepôt, en situation (vallée de l'Asse de Clumanc).



II.

Ferme de la Coulette à Senez,
ancienne propriété de l'évêque.

L'image propose un exemple d'étagement
de l'espace rural :

- La ferme au centre de son territoire cultivé
au premier plan (fond de vallée *ager*)
- Le relief couvert de marnes puis par la
forêt au second plan (*saltus* et *silva*)
- Les zones de pâture pour le mouton sur
les sommets à l'arrière-plan (*saltus*).



III. Ferme du négociant Jean-Baptiste Gravier (en 1827) à Villars-Colmars.



III.

La cabane Michard appartenait également à Jean-Baptiste Gravier (Villars-Colmars).



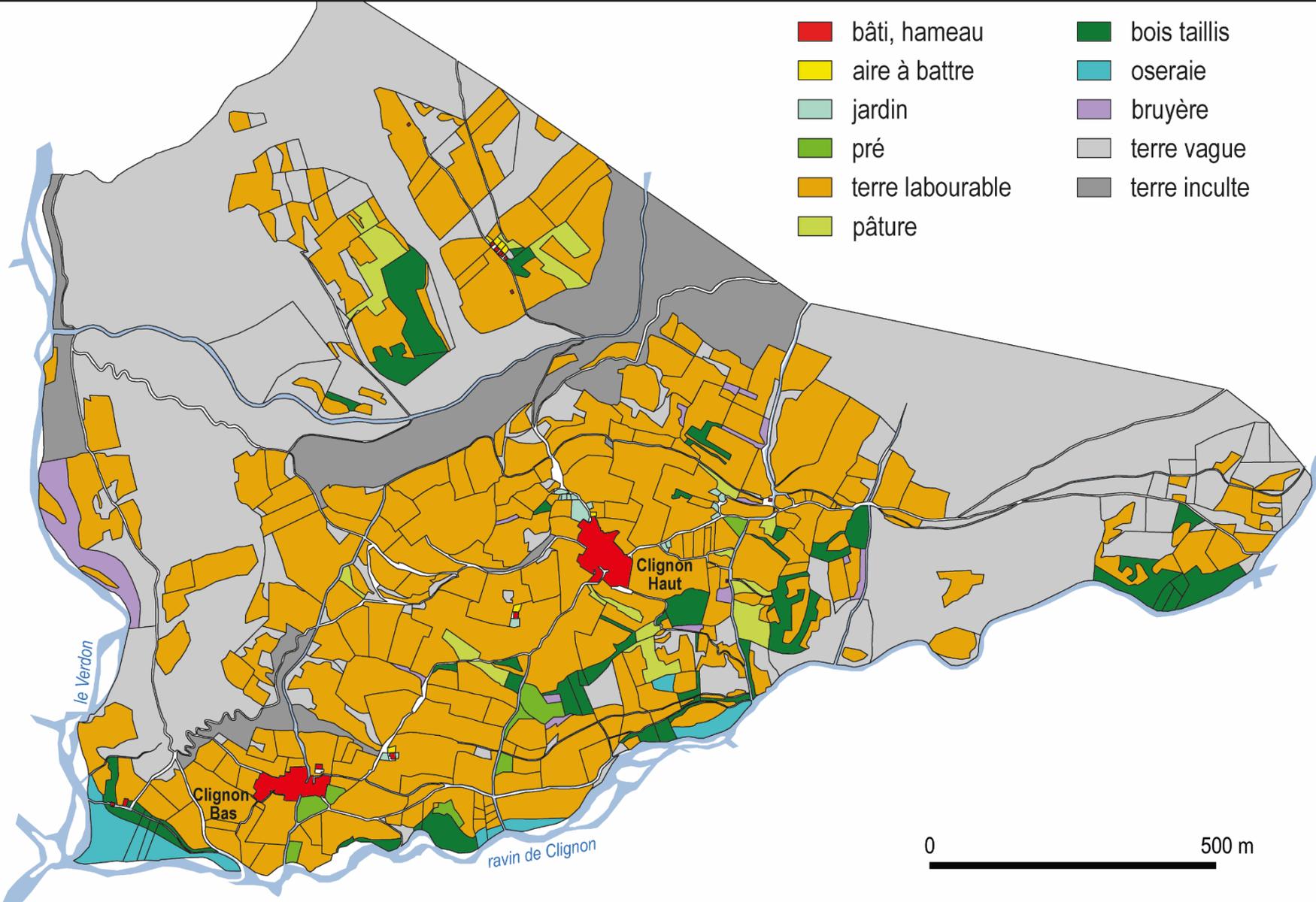
IV. Paysage des gorges du Verdon à Rougon.



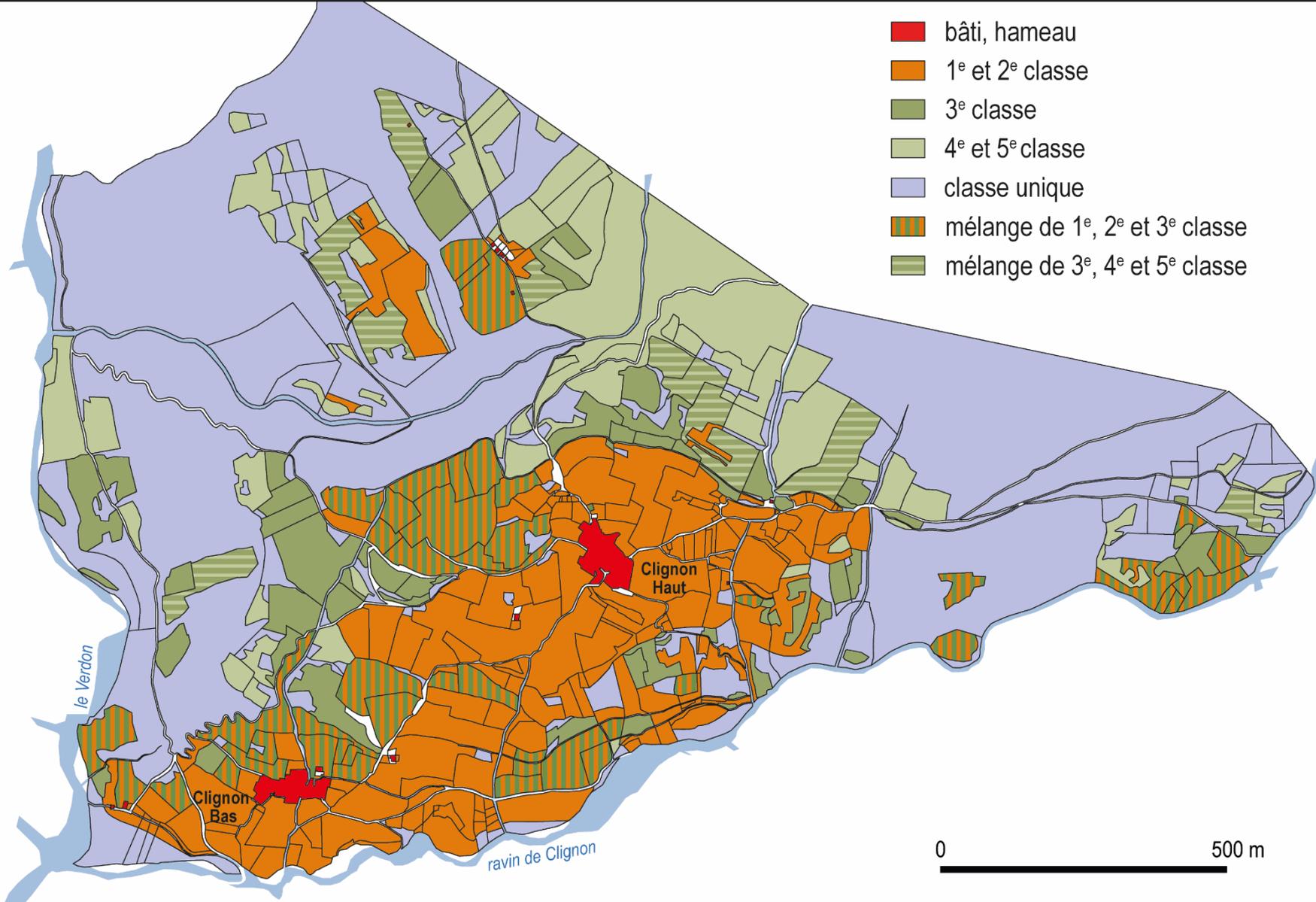
IV. Paysage alpin au-dessus de la Foux d'Allos (Allos).



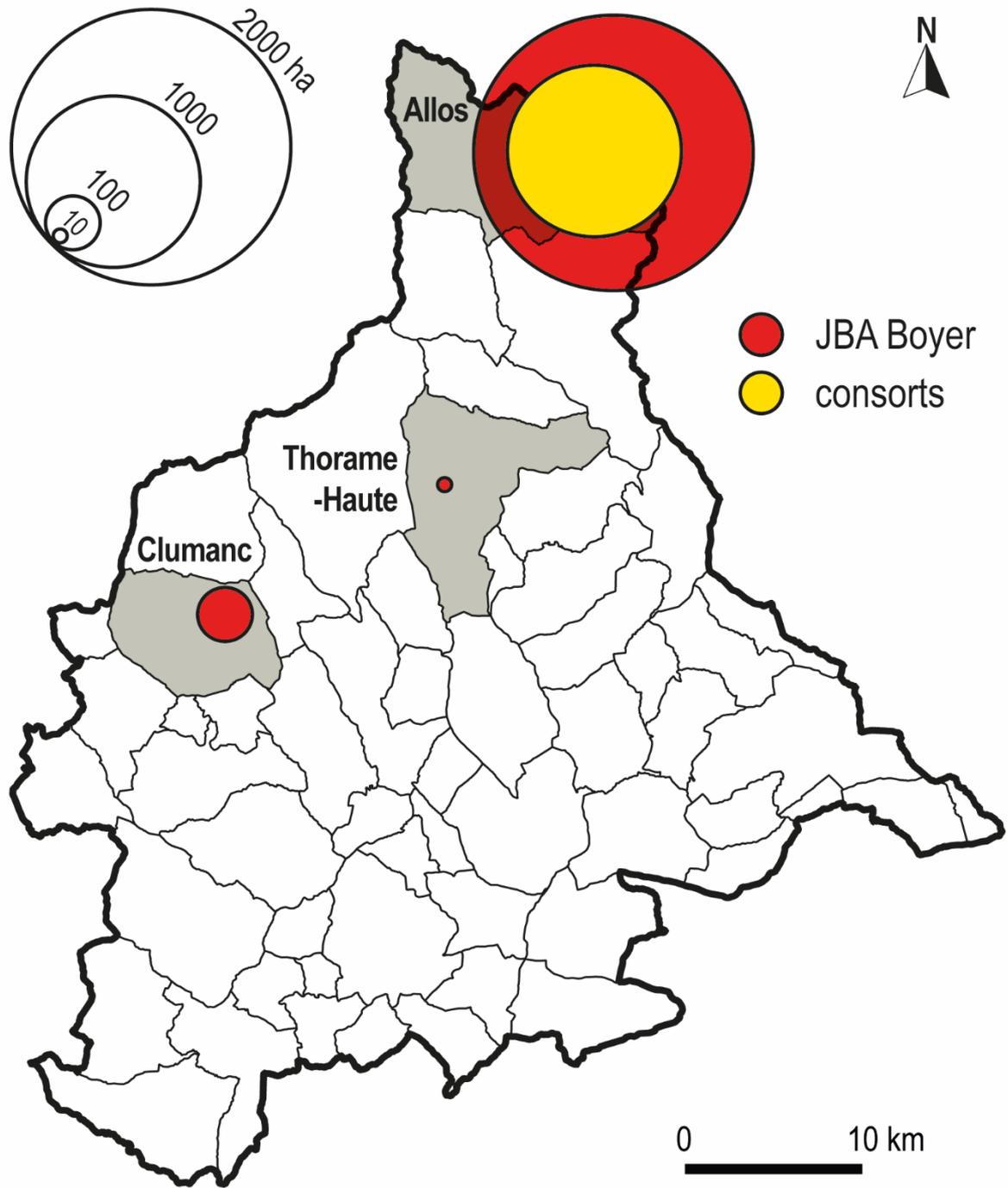
- | | | | |
|---|------------------|---|---------------|
|  | bâti, hameau |  | bois taillis |
|  | aire à battre |  | oseraie |
|  | jardin |  | bruyère |
|  | pré |  | terre vague |
|  | terre labourable |  | terre inculte |
|  | pâture | | |



V. Occupation du sol autour des hameaux de Clignon Bas et Haut (Colmars), d'après le cadastre de 1827.



V. Classes de cultures autour des hameaux de Clignon Bas et Haut (Colmars), d'après le cadastre de 1827.



V.

Localisation de la propriété de
Jean Baptiste André Boyer
à l'échelle du Pays A3V.
Propriété de près de 1 900 ha.

- vallées d'Asses
- haut Verdon
- moyen Verdon
- bassin du Var



IV.
Localisation des quatre zones
ou secteurs définis
du Pays A3V.



VI. 1.

Le village de
Castellane au pied
du Roc et des
vestiges de l'ancien
site castral de Petra
Castellana.



VI. 1. Entrepôt agricole isolé à la Colle de Champonnet (Ubraye).



VI. 2. Paysage de marnes et poche de culture (Tartonne).

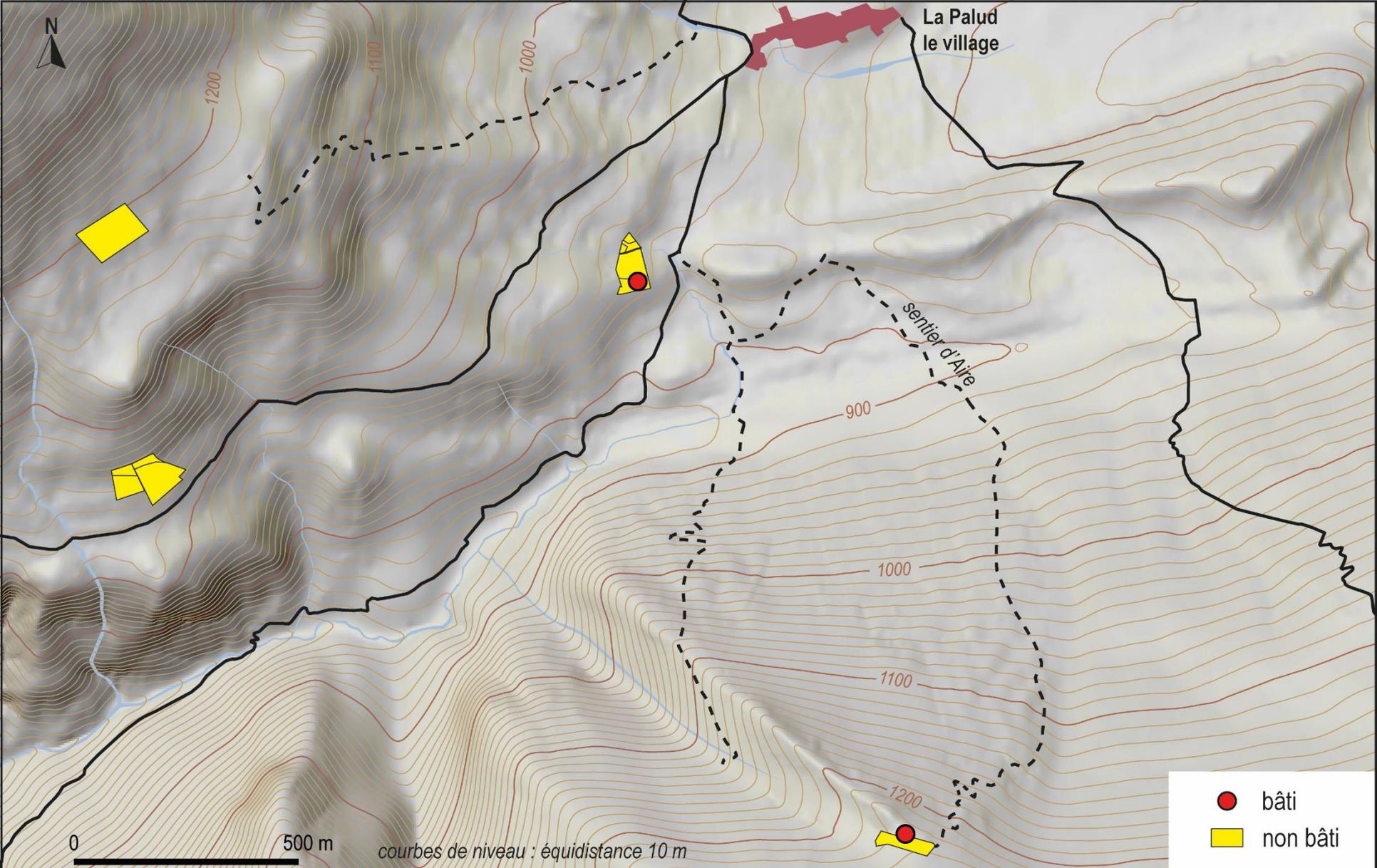


VI. 2. Ferme et terrasses de cultures à Saint-Benoît.

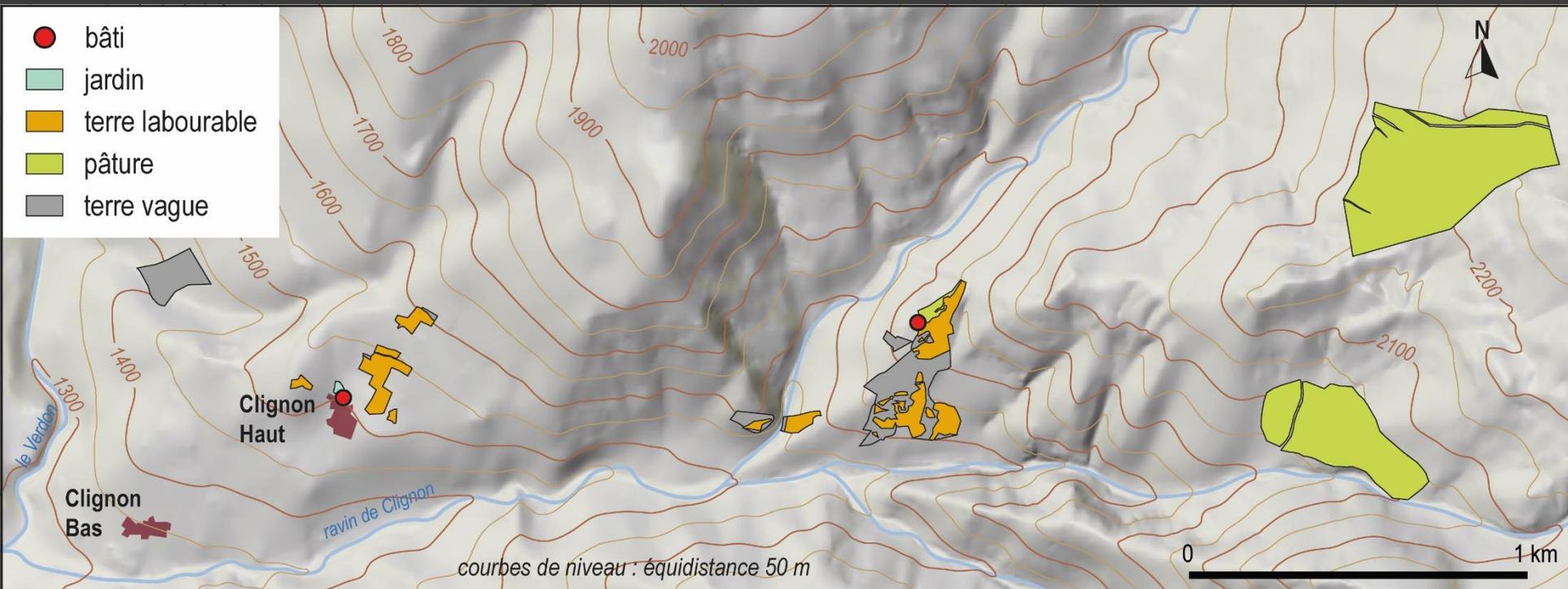


VI. 2.

Canal d'irrigation de la Tourtouire,
surplombé par le pont aqueduc
enjambant la Beïte (Annot).



VI. 2. État de la propriété de Joseph Bernard dit Bernardon (La Palud-sur-Verdon), d'après le cadastre de 1835. Propriété de 3 ha.



VI. 2.

État et localisation de la propriété d'Antoine Girard, dit Cardagnon, à Colmars, d'après le cadastre de 1827.

Diapositive suivante : la ferme d'Antoine Cardagnon à Clignon Haut.





VI. 3. Paysage d'olivettes avec terrasses de cultures au quartier du Claux (Entrevaux).



VI. 3. La châtaigneraie au Fugeret.



VI. 3. Prairie d'altitude à Villars-Colmars.



VI. 3. Le « mur d'abeilles » à Rougon.



VI. 3. Cuve à vin maçonnée à la Bastide du Prévôt (Entrevaux).



VI. 3. Bergerie du Jas à l'entrée de Castellane.



VI. 3.

Intérieur d'une bergerie à la Bastide de
Bourras (La Palud-sur-Verdon).

VI. 3. Le pont d'Ondres, dit du Moulin ou de Sarpège à Thorame-Haute, édifié pour le passage des troupeaux transhumants en 1688.





VI. 5. Une ferme en ligne aux Combes (Castellane).



VI. 5.

Ferme alpine avec coursière longeant les murs pignon et
gouttereau à Villard Bas (Allos).



VI. 5. Ferme de Chauvet à Allos. Étable voûtée d'arêtes.



VI. 5. La Bastide de Bau à Rougon.



VI. 5. Ferme à cour fermée aux Vénieres (Val-de-Chalvagne).



VI. 5.
La Bastide du Prévôt à Entrevaux
et son pigeonnier en surcroît.



VI. 5.
Vestibule et départ de l'escalier
à la Bastide du Prévôt à Entrevaux.



VI. 5. Ensemble fonctionnel à Argenton (Le Fugeret) : le fenil de l'entrepôt, desservi par sa baie fenièrre, donne sur l'aire à fouler et la « cabane ».



VI. 5. Entrepôt-porche au Villard (Braux).

VI. 5.



Serrure à coulisseaux ouverte montrant l'intérieur du boîtier avec les coulisseaux abaissés en position de verrouillage (Braux).



VI. 5. Adjonctions successives et nouveaux aménagements (bergerie-tunnel) traduisent une mutation économique dédiée à l'économie d'élevage ovin (Thorame-Basse).